

	Date	Décision	Nature	Folio n°
Flers Agglo Communauté d'agglomération	06.03.2024	D1201	7.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

D E C I S I O N

par délégation du
Conseil Communautaire

OBJET	INVESTISSEMENTS 2024 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) AMENAGEMENT ILOTS DE FRAICHEUR SUR LE QUARTIER SAINT MICHEL A FLERS
--------------	---

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2023-994 du 12 octobre 2023, reçue en sous-préfecture le 17 octobre suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité et notamment la délégation n° 23.

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	06 MARS 2024
Date de mise en ligne sur le site internet	06 MARS 2024

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine du quartier Saint-Michel, il est prévu d'aménager des espaces fédérateurs de vie sociale (plaine sportive et ludique, place urbaine, jardins partagés) dans un objectif de renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants.

Le quartier Saint-Michel dispose d'un environnement minéral avec de grands espaces verts mais ils sont peu utilisés car peu valorisés et peu confortables surtout en période de fortes chaleurs. Le manque de lisibilité et de vocation de ces espaces participe à l'image dégradée du quartier et l'inconfort du mobilier urbain ne favorise pas le vivre ensemble.

L'objectif est de planter des arbres fruitiers, des plantes vivaces et persistantes, du mobilier, des nichoirs voire des hôtels à insecte. Deux îlots seront ainsi aménagés, les travaux débuteront au printemps 2024.

Le coût estimé des travaux s'élève à 50.000 € HT.

Ce projet inscrit au Budget 2024 peut bénéficier de la Dotation Politique de la Ville (D.P.V.), selon le plan de financement suivant :

Aménagement d'îlots de fraîcheur sur le quartier St Michel à Flers			
		Montant HT	Montant TTC
		50 000,00 €	60 000,00 €
Plan de financement			
Etat - DPV	80%	40 000,00 €	40 000,00 €
Autofinancement	20%	10 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL		50 000,00 €	60 000,00 €

Le Président :

- 1 - SOLLICITE** la DPV au taux maximal, auprès de l'Etat, pour les travaux cités ci-dessus.
- 2- APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessus.
- 3- PRECISE** que les projets ci-dessus sont prévus au BP 2024.

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20240306-D1201-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024
Publication : 06/03/2024